

### Don en mémoire de

Personnel  ou Club

S.V.P. complétez les informations suivantes :

En mémoire de \_\_\_\_\_

Confirmez réception à :

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

### Don personnel ou de Club

Personnel  ou Club

S.V.P. complétez les informations suivantes :

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Reçu pour impôt requis : oui  non

S.V.P. libeller votre chèque à :

La Fondation canadienne du Kiwanis

C.P. 5034, Brantford ON, N3T 6J7

### «UN DON QUI PERMET DE DONNER»

Offrez votre legs testamentaire au Kiwanis du Canada par un Don planifié.

Un don planifié indique votre désir de donner à un organisme que vous appréciez lors de votre décès.

Il est «planifié» parce qu'il requiert réflexion et préparation avec votre planificateur financier et est écrit dans votre testament.

En raison des règlements fiscaux du Canada, les dons faits à un organisme de charité peuvent réduire vos impôts à payer.

Parlez-en aux membres de votre famille. Ils seront heureux de de savoir que votre argent ira ailleurs qu'au fisc.

Quand la FCK reçoit un don provenant du testament de quelqu'un, La Fondation peut utiliser ce don pour quelque chose de spécial qu'elle ne pourrait autrement faire, ou pourrait investir le don pour que les intérêts servent à soutenir des programmes pour améliorer les clubs Kiwanis et leurs activités.

Parlez à votre Fondation du Kiwanis ou à un de ses Ambassadeurs pour assistance.

Visitez notre site web [www.kfcdn.org](http://www.kfcdn.org)



# Kiwanis®

KIWANIS FOUNDATION OF CANADA  
LA FONDATION CANADIENNE DU KIWANIS



**Engagée à tendre une main secourable**

... à notre jeunesse

... à nos désavantagés

... aux projets de secours lors de catastrophes

Visitez notre site web

**WWW.KFCDN.ORG**



# Kiwaniis®

KIWANIS FOUNDATION OF CANADA  
LA FONDATION CANADIENNE DU KIWANIS

## Énoncé de la mission

La Fondation canadienne du Kiwanis a été créée en 1973 pour promouvoir le Kiwanis et ses projets au Canada. C'est une organisation charitable enregistrée qui dépend de ses membres et des clubs pour son financement et dédiée à tendre une main secourable à notre jeunesse, aux défavorisés, et aider lors de désastres naturels.

## Énoncé de la vision

La Fondation canadienne du Kiwanis travaillera à la poursuite de sa mission et de ses objectifs par une plus grande communication avec ses membres et les clubs par le truchement de ses Ambassadeurs et de son Bulletin (email newsletter@kfcfdn.org) pour solliciter du soutien additionnel. La Fondation soutiendra de nouveaux programmes, fera la promotion de nouveaux projets et encouragera l'expansion du Kiwanis au Canada.

## Financement

La Fondation reçoit des dons personnels des membres et de leurs clubs des trois districts à travers le Canada. Des dons provenant de corporations, d'autres fondations et autres personnes sont reçus avec gratitude. Tous les dons sont utilisés pour mener à bien la vision de la Fondation.



## Programmes disponibles pour aider votre club et vous

**Subvention pour don à un club jeunesse** Les clubs peuvent demander une subvention de 500 \$ quand ils donnent 1000 \$ à un groupe de jeunes qualifié.

**Envoie un enfant au camp** Il y a une subvention d'appariement maximale de 500 \$ pour un jeune ayant besoin de soutien. Une subvention par club par année.

**Subvention Key Leader** Quand un jeune est inscrit à une fin de semaine Key Leader, la Fondation donnera 50 \$ pour chaque inscrit.

**Bourses d'études appariées** Les clubs peuvent soumettre une demande pour un montant apparié de 1000 \$ maximum par année.

**Bourses d'études Mel Osborne** 500 \$ par année pour un étudiant membre du Club K ou du Cercle K.

**Subvention pour la formation d'un nouveau club** Qu'il s'agisse d'un club des programmes SLP ou d'un club d'adultes, une assistance financière est disponible pour aider à la formation.

*Note : tous les détails concernant nos programmes et subventions se retrouvent sur notre site Web : [www.kfcfdn.org](http://www.kfcfdn.org)*



## Vos dons à la Fondation

Tous les dons, quel qu'en soit le montant sont acceptés avec gratitude. C'est la fierté de participer qui est importante et la satisfaction de contribuer à promouvoir les Objets du Kiwanis.

En plus de votre don, il y a plusieurs programmes qui vous permettront de rendre hommage à un confrère/ consœur du Kiwanis ou à un Leader dans votre communauté.

- Compagnon de l'Ordre Mel Osborne (750 \$)
- Compagnon «diamant» de l'Ordre Mel Osborne (750 \$ pour chaque Diamant)
- Tableau d'honneur canadien (1000 \$)
- Hommage à un leader de la communauté –non Kiwanien (450 \$)
- Dons «In Memoriam» (125 \$ pour un ensemble de cinq cartes)

Une lettre d'application peut être envoyée au bureau de la Fondation : [office@kfcfdn.org](mailto:office@kfcfdn.org)

## Don annuel de club

On encourage les clubs Kiwanis à donner au moins 15 \$ par membre par année, (max. 1000 \$) à la Fondation. Actuellement, la Fondation alloue ces fonds aux Bourses d'études, au Fonds de secours lors de désastres, et autres Programmes de la Fondation canadienne du Kiwanis.

Pour être éligibles à ces différents programmes, les clubs Kiwanis doivent faire un don à la Fondation canadienne à tous les ans.